

Succession

Pièces à fournir pour ouvrir votre dossier

Nous vous accompagnons avec bienveillance dans cette démarche difficile. Ces documents nous permettront de traiter votre dossier rapidement.

CONCERNANT LE DÉFUNT

- ☐ Acte de décès (original ou copie intégrale)
- ☐ Livret de famille complet
- ☐ Jugement de divorce ou contrat de mariage si applicable

CONCERNANT LES HÉRITIERS

- ☐ Pièce d'identité de chaque héritier
- ☐ Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- ☐ RIB de chaque héritier (remise en main propre uniquement)

CONCERNANT LE PATRIMOINE DU DÉFUNT

- ☐ Titres de propriété de tous les biens immobiliers
- ☐ Relevés bancaires
- ☐ Contrats d'assurance-vie (capitaux et bénéficiaires)
- ☐ Véhicules : carte grise
- ☐ Dettes et emprunts en cours
- ☐ Derniers avis de taxe foncière pour chaque bien